

ANIMATION EN LUTTE



Culture
Sud
Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Sud
Fédération des Collectivités Territoriales
Collectivités territoriales

Francais 31
uspaoc
cgt



**Tout·es les travailleur·euses de l'animation des
secteurs public et privé**

**REJOIGNEZ LE MOUVEMENT NATIONAL !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !**

**Mobilisons-nous pour la reconnaissance de nos métiers
et de nos savoir-faire : nous voulons un vrai statut, plus
d'heures, le respect des taux d'encadrement et un vrai
salaire pour pouvoir vivre décemment de nos métiers !**



No pas jeter sur
la voie publique

Pourquoi se mobiliser ?

- ✊ Parce que les métiers de l'animation préparent les acteur·trices de la société de demain,
- ✊ Parce que nos métiers sollicitent une palette de compétences professionnelles non reconnues,
- ✊ Parce que nous engageons nos responsabilités civiles et pénales sans la reconnaissance qui va avec,
- ✊ Parce que nos contrats de travail, à durée déterminée pour la plupart, nous assignent à une précarité à durée indéterminée,
- ✊ Parce que nos revenus ne sont pas à la hauteur des responsabilités que nous portons,
- ✊ Parce que nos missions nécessitent du temps de préparation que nous prenons trop souvent sur nos temps personnels, non comptés dans notre temps de travail effectif et donc non rémunérés,
- ✊ Parce que nous nous retrouvons quotidiennement seul·es avec plus de 20 enfants sous notre responsabilité,
- ✊ Parce que nous sommes contraint·es de subir des temps partiels et de cumuler plusieurs emplois ou de maintenir notre inscription sur la liste des demandeur·euses d'emploi pour pouvoir joindre les deux bouts,
- ✊ Parce que nous subissons des amplitudes horaires pouvant aller de 7h à 19h30, parsemées de coupures,
- ✊ Parce que les possibilités d'évolution professionnelle sont quasiment inexistantes,
- ✊ Parce que les formations professionnelles pour nos métiers sont peu accessibles, onéreuses et peu valorisantes,
- ✊ Parce que nous sommes des pions que l'on déplace ou jette incessamment,
- ✊ Parce que HEXOPÉE (syndicat employeur) et la loi de transformation de la Fonction Publique, protègent les intérêts de certain·es mais pas les nôtres,
- ✊ Parce que nous sommes en première ligne de la covid mais que nous sommes oublié·es et considéré·es comme non essentiels par nos dirigeant·es,
- ✊ Parce que nous sommes les invisibles qui contribuons à la construction du monde de demain :

Nous disons STOP !

Nous appelons tout·es celles et ceux qui, comme nous, considèrent que tout service à la personne est l'affaire de tous, à comprendre nos réalités précaires et à nous soutenir en rejoignant notre lutte

Pour rappel, les préavis de SUD Santé Sociaux et SUD Collectivités Territoriales vous couvrent sur ces 3 jours. Les collègues de la Fonction Publique Territoriale doivent se déclarer grévistes auprès de leur collectivité 48 heures ouvrables avant. Personne ne peut vous sanctionner pour motif de grève, c'est un droit fondamental.



Retrouvez-nous sur:

-  @France animation en lutte
-  @France animation en lutte
-  @franceanimationen
-  animationenlutte@gmail.com

